## COMMUNICATION DE MONSIEUR ALAIN BOUILLETTE CONSEILLER MUNICIPAL "UN NOUVEL AVENIR POUR SAINTE-GENEVIÈVE" ATI

CONSEIL MUNICIPAL DII 10 AVRII, 2015

Le 1er anniversaire de ce quatrième mandat est marqué essentiellement par l'absence d'une culture du compromis.

Vous et votre équipe majoritaire, avez renforcé le clivage, développé l'esprit partisan, organisé l'opacité des dossiers et remplacé la démocratie locale par un despotisme vieillissant.

Nous aurions tant aimé pour notre village de Sainte-Geneviève qu'il y ai eu des débats contradictoires sur les projets d'avenir et non pas systématiquement un choc de personnes.

Imaginer les services publics de demain, développer des projets structurants avec sagesse définissaient les lignes directrices de notre programme. Programme que 29,83% des génovéfains ont approuvés.

Vous et votre équipe êtes tombés dans la facilité comptable de l'augmentation des impots locaux, augmentation de 2% pour cette année 2015 et sans aucune diminution des dépenses de fonctionnement.

Vous n'avez pas opté pour une vision politique du développement de Sainte Genevieve mais pour une position politique.

Tous les membres du conseil Municipal sont des élus de valeur avec une éthique de responsabilité: Agir pour les concitoyens. Nous nous étions engagés dans cet état d'esprit avec notre enracinement sur plusieurs générations afin d'être force de propositions et d'innovation pour la modernisation de Sainte Genviève. Madame le Maire en avait soulevé l'importance lors d'un conseil municipal.

Les genovefains comprendront alors, la hauteur de notre déception quant à l'absence de notre droit de citer.

Madame le Maire j'ai le regret, n'ignorant pas qu'un grand nombre parmi vous aller vous réjouir, voire sabler le champagne, de vous remettre ma lettre de démission du Conseil Municipal de Sainte-Geneviève.